

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

26 janvier 2026

Date d'Affichage

9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux février à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,  
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick  
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît  
LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE  
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Madame Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2026 - N°02/05 : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SUR LES  
DOCTEURS JUNIORS**

Madame le Maire évoque la réunion avec le conseil départemental concernant les Docteurs Juniors.

Alors que la démographie médicale reste fragile notamment dans le département de la Manche,  
les perspectives s'améliorent. A partir de novembre 2026, une nouvelle génération de médecins  
juniors arrive : 104 pour l'ensemble de la région dont 35 dans la Manche.

Depuis 2022, le cursus de médecine générale est allongé d'une année. Les étudiants réalisent  
une quatrième année supplémentaire durant laquelle ils sont "docteurs juniors" et réalisent des  
actes médicaux en autonomie supervisée par des médecins généralistes professionnels.

Ces médecins juniors sont libres de choisir là où ils souhaitent s'installer.

Si la commune de Saint Clair sur l'Elle souhaite accueillir un docteur junior, il est nécessaire de  
se positionner.

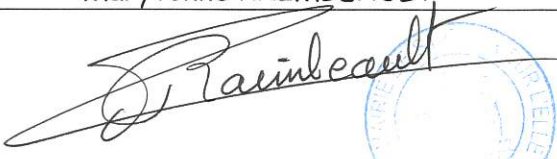
Ainsi, le 2<sup>ème</sup> cabinet pourrait être équiper comme pour les médecins actuels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Souhaite accueillir un docteur junior à la maison de santé de l'Elle de St Clair sur l'Elle.
- Inscrit, au budget 2026, une somme destinée aux équipements nécessaires pour le 2<sup>nd</sup> cabinet de  
médecins.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

|                                                                                     |                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le secrétaire de séance<br>Maryline VAUTIER                                         | Le Maire<br>Maryvonne RAIMBEAULT                                                                                                                                           |
|  |   |